

Les éducatrices de l'empereur Vespasien

Autor(en): **Cart, William**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin de l'Association Pro Aventico**

Band (Jahr): **4 (1891)**

PDF erstellt am: **24.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-237789>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

staté un mur de soutènement, traversant tout le champ parallèlement à la grande route ; de ce mur se détachent à angle droit trois ou quatre murs moins épais qui remontent vers la route et qui conduiront, on l'espère, au bâtiment proprement dit. Beaucoup de pierres ont été extraites, mais peu d'antiquités dignes d'être citées : deux objets en bronze, une fort jolie fibule et un manche avec tête de lion sont heureusement devenus la propriété de notre musée. Nous regrettons vivement de n'en pouvoir dire autant d'un certain nombre d'objets trouvés par M. Ludy, au Perruet, qui continuent, dit-on, à prendre le chemin d'autres cantons. Comment remédier à ce que nous considérons comme un malheur pour notre musée ? Ne serait-ce pas dans l'élaboration d'une loi qui tiendrait sagement compte des intérêts de l'Etat et de ceux non moins légitimes des propriétaires de fonds ?

F. JOMINI.

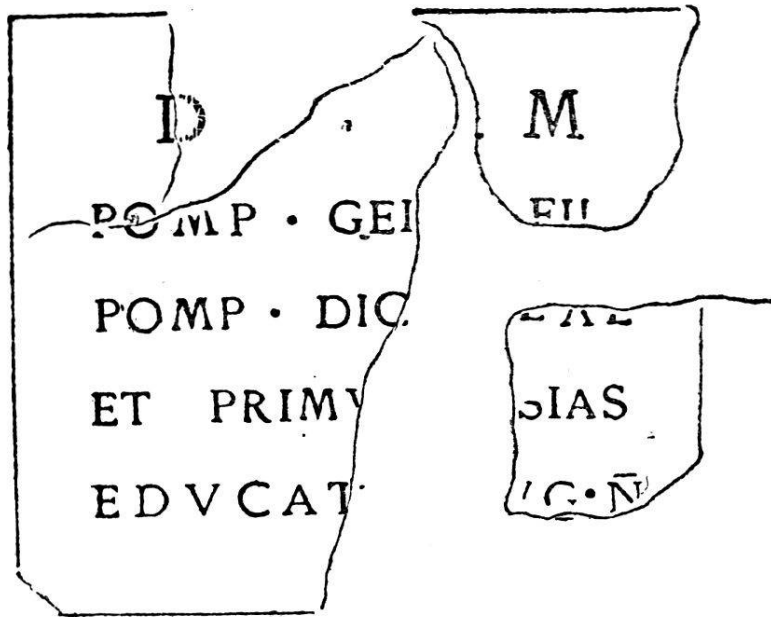
Les éducatrices de l'empereur Vespasien.

Parmi les inscriptions trouvées lors des premières fouilles de l'association *Pro Aventico*, il en est une qui présente plus d'intérêt qu'on n'aurait pu le croire au premier moment ; c'est celle qui a été publiée dans notre premier Bulletin, page 26, N^o 6. Il n'en existait alors que le fragment que nous avons reproduit :

P O M P . G E I
P O M P . D I C
E T . P R I M V
E D V C A T

Rien ainsi ne permettait de soupçonner que cet informe débris pût avoir quelque importance. Mais peu après on retrouva trois autres morceaux. A la forme et à la grandeur des lettres, — de la meilleure époque, — ainsi qu'à la nature du marbre, M. Caspari reconnut immédiatement qu'ils appartenaient à la même inscription. Il les fit donc réunir dans le même cadre, en comblant avec du plâtre, selon l'usage, les lacunes qui subsistent entre les diffé-

rents morceaux du marbre. C'est ainsi complétée que M. le Dr Pick, privat-docent à l'université de Zurich, chargé par M. Mommsen de faire pour le *Corpus inscriptionum latinarum* la revision des monuments d'Avenches, a lu cette inscription et l'a transmise au célèbre professeur de Berlin. Ce dernier a eu l'extrême obligeance de nous envoyer sa leçon, telle qu'elle figurera dans le volume du *Corpus*, actuellement sous presse, consacré aux Gaules et aux Germanies. Elle y portera le N° 5138.



M. Mommsen lit comme suit :

D (is) m(anibus)
Pomp(eiae ?) Gem(in) ell (æ ?)
Pomp (eia ?) Dig(nil) la l.
et Primu(la et Is)ias (?)
educat(rices ?) Aug(usti) n(ostri)

« Aux dieux manes
 de Pompeia Geminella
 Pompeia Dignilla, son affranchie
 et Primula et Isias
 éducatrices de notre Auguste. »

et il ajoute : *Vespasianus videtur intelligi, quippe cuius pater post procurationem fenus exercuerit apud Helvetios ibique diem obierit.*

« Il paraît s'agir de Vespasien, puisque son père, après avoir été procurateur, fit de la banque chez les Helvètes, et y mourut. »

Ce seraient donc les éducatrices de l'empereur Vespasien qui auraient élevé ce modeste monument aux dieux manes de

Pompeia Geminella, dont Pompeia Dignilla était l'affranchie, tandis que les deux autres femmes en étaient évidemment les esclaves.

Suétone (*Vespasien*, chap. 2) dit bien que Vespasien fut élevé chez sa grand'mère, dans son domaine de Cosa (en Etrurie), mais il se peut aussi que le futur César ait passé une partie de son enfance auprès de son père, chez les Helvètes. Vespasien est d'ailleurs le seul empereur dont les *éducatrices* puissent avoir vécu à Avenches.

La formule *Augusti nostri* montre qu'en tout cas le monument a été élevé sous le règne de l'empereur en question.

Nos lecteurs s'associeront aux remerciements que nous tenons à exprimer à M. Mommsen pour la complaisance avec laquelle il nous a communiqué son interprétation de cette curieuse épitaphe.

WILLIAM CART.

Une nouvelle matière première dans les fouilles d'Avenches.

Les matières premières des divers objets que les fouilles d'Avenches ont fait connaître jusqu'ici sont, ou bien de nature métallique : métaux ou alliages (bronzes), ou bien des substances non métalliques. La seconde catégorie comprend les objets en ivoire, en os, en verre, en terre cuite, etc., substances qui toutes sont fréquemment employées dans la période représentée par les produits de nos fouilles, et qui, par leur composition chimique, ne présentent pas un intérêt spécial.

Le but de cette communication est d'attirer l'attention sur une nouvelle matière première, dont la présence a pu être établie récemment. Elle est carbonifère, donc combustible. Les traces d'un résidu minéral, que l'on obtient après la combustion de la partie inflammable, se composent presque exclusivement d'oxyde ferrique. L'ensemble de ses propriétés permet de rattacher cette nouvelle matière à l'anhracite ou même au jais. En tout cas elle représente une espèce de bitume fossile.